

Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE

03

EDUCATION

02

TRANSPORT

02

ADMINISTRATION

08

TELECOMMUNICATION

04

N° 2464

28 Décembre 2021

28 December 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)

Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*): ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres) (\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 698 /MINJUSTICE/2021 DU 24 déc 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION D'ATTRIBUTION N° 698 /MINJUSTICE/2021 DU 24 DÉC 2021 CONCERNANT LE MARCHÉ PASSE SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°0004470/ MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3/BRM DU 04 OCTOBRE 2021RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE, DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD), DE HUIT(08) MIRADORS, D'UNE (01) GUERITE, DE DEUX (02) FORAGES ET D'UNE (01) CUISINE A BOIS A LA PRISON CENTRALE DE DOUALA NGOMA , RENOUVELEE PAR LETTRE N° 005614/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA3/EMM DU 14 DECEMBRE 2021.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">194/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 194/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N° 066/AONO/SNI/CIPM/21 DU 24 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES EN DEUX LOTS A LA SNI
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1039- 21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 1039- 21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">316/CW/DG/2021 du 22/12/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N° 316/CW/DG/2021 DU 22/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/CAMWATERJDG/DAJM/CIPM/2021 DU 30/08/2021, POUR L'ACQUISITION DES PNEUS POUR ENTRETIENS DES VEHICULES A LA CAMWATER
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°1848/D/PAK/DG/DpMA/2021 DU 2 2 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°1848/D/PAK/DG/DPMA/2021 DU 2 2 DEC 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°024/AONO/PAK/CIPM/2021 DU 26 OCTOBRE 2021 POUR LA SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE MALADIE AU PORT AUTONOME DE KRIBI.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b> <a href="#">11/2021/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/CSMAR</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°11/2021/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/CSMARPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°13/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2021 DU 10 NOVEMBRE 2021, POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE À L'ANTIC, EXERCICE 2022. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
----------	---

<b>7</b>	<b>Reference</b> <a href="#">21-964 /2021/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/CSMAR</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DÉCISION N° 21-964 /2021/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/CSMARPORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°13/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2021 DU 10 NOVEMBRE 2021, POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE À L'ANTIC, EXERCICE 2022. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
----------	--

<b>8</b>	<b>Reference</b> <a href="#">316/CW/DG/DAJM/CIPM/CFS/2021 DU 22/12/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°316/CW/DG/DAJM/CIPM/CFS/2021 DU 22/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 30/08/2021,, POUR L'ACQUISITION DES PNEUS POUR ENTRETIENS DES VEHICULES A LA CAMWATER <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
----------	--

<b>9</b>	<b>Reference</b> <a href="#">07/ASMI/ MINESUP/CMPM/PRO-ACTP/21</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/ASMI/ MINESUP/CMPM/PRO-ACTP/21 DU 28 DECEMBRE 2021 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANTS CHARGES DE LA REALISATION DES ETUDES RELATIVES A LA REVISION, HARMONISATION ET ADAPTATION DES PROGRAMMES DES FILIERES GENIE METEOROLOGIE ET SCIENCES AGRICOLES <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 11-01-2022
----------	--

<b>10</b>	<b>Reference</b> <a href="#">3/AMI/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/AA/21</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°003/AMI/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/AA/2021 DU 28 DECEMBRE 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA MAITRISE D'OEUVRE RELATIVE A LA FABRICATION, A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DES TABLES BANCS ET DES BUREAUX (CHAISES ET TABLES) DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DU DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 18-01-2022
-----------	---

<b>11</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1040-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 1040-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT À USAGE DE BUREAUX POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN À YAOUNDÉ-NSIMALEN. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">316/CW/DG/2021 du 22/12/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N° 316/CW/DG/2021 DU 22/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/CAMWATERJDG/DAJM/CIPM/2021 DU 30/08/2021, POUR L'ACQUISITION DES PNEUS POUR ENTRETIENS DES VEHICULES A LA CAMWATER
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>13</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°38/AD/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/21</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°0038/AD/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 DU 17 DECEMBRE 2021 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0030/AONR/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2021 DU 28 OCTOBRE 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR LE REBOISEMENT DE 25 HA DANS CHACUNE DES RESERVES FORESTIERES DE SANGUERE, REGION DU NORD ET DE BAPOUH-BANA, REGION DE L'OUEST (LOTS 1 ET 2).
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>14</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°D13-699/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°D13-699/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 24/12/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/D13-165/AONO/MINSANTE/CIPM/2021 DU 16 JUILLET 2021, POUR L'ACQUISITION DE 36 ÉCHOGRAPHES PORTABLES À ULTRASON AVEC TROIS SONDES FINANCEMENT : BIP 2021
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>15</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">193/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 193/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION N°066/AONO/SNI/CIPM/21 DU 24 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES EN DEUX LOTS A LA SNI
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>16</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">21-965/2021/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/CSMAR</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DÉCISION N° 21-965/2021/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/CSMAR PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°14/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2021 DU 10/11/2021, POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE DE L'ANTIC, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>17</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°1846/D/PAK/DG/DPMA/2021 DU 22 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°1846/D/PAK/DG/DPMA/2021 DU 22 DEC 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°023/AONO/PU/PAKJCI/2021 DU 26 OCTOBRE 2021 POUR LA SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE TOUS RISQUES AUTOMOBILE AU PORT AUTONOME DE KRIBI.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**18**

**Reference** [N°065/PAKIDGIDpMA/2021 DU 2 2 DEC 2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N°065/PAKIDGIDPMA/2021 DU 2 2 DEC 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°022/AONO/PAK/PU/CIPM/2021 DU 26 OCTOBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE HUIT (08) VEHICULES AU PORT AUTONOME DE KRIBI EN TROIS LOTS.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**19**

**Reference** [0167/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE N°0167/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2021 DU 20 DEC 2021 RELATIF A LA MOBILISATION D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES EN VUE DES INVESTISSEMENTS DANS LES PARCS NATIONAUX DE CAMPO MA'AN ET DU FARO.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 21-01-2022

**20**

**Reference** [06/ASMI/MINESUP/CMPM/PRO-ACTP/21](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/ASMI/MINESUP/CMPM/PRO-ACTP/21 DU 28 DECEMBRE 2021 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANTS CHARGES D'EFFECTUER L'ETAT DES LIEUX DES CHAMPS PROFESSIONNELS INNOVANTS DANS LE DOMAINE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE NECESSAIRE A LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES FILIERES DE FORMATION

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 11-01-2022

**21**

**Reference** [04/ASMI/MINESUP/SG/PRO-ACTP/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/ASMI/MINESUP/SG/PRO-ACTP/2021 DU 28 DECEMBRE 2021 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES PRESTATAIRES CHARGES DE LA FOURNITURE ET DE LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS DES ATELIERS ET LABORATOIRES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 11-01-2022

**22**

**Reference** [05/ASMI/MINESUP/PRO-ACTP/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/ASMI/MINESUP/PRO-ACTP/2021 DU 28 DECEMBRE 2021 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES CHARGES DE LA MISSION DE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BLOC PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE D'EBOWA.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 11-01-2022

**23**

**Reference** [193/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N° 193/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION N°066/AONO/SNI/CIPM/21 DU 24 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES EN DEUX LOTS A LA SNI

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">194/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 194/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N° 066/AONO/SNI/CIPM/21 DU 24 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES EN DEUX LOTS A LA SNI
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">12/2021/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/CSMAR</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°12/2021/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/CSMARPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°14/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2021 DU 10/11/2021, POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE DE L'ANTIC, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">2629-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 2629-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 06/10/2021N° 2629-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT N° 12/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 06/10/2021
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008/AC/C.KTZ/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION N°008/AC/C.KTZ/CIPM/2021 DU 20/12/2021, POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS CHACUN EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE ET D'UNE (01) MINI-ADDITION EN EAU POTABLE AVEC POMPE ALIMENTE EN ENERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KENTZOU : DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	27-12-2021

<b>28</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">009/AC/C.KTZ/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION N°009/AC/C.KTZ/CIPM/2021 DU 20 DEC 2021 ' REALISATION DE QUATRE (04) MINIS ADDUCTION EN EAU POTABLE AVEC POMPE ALIMENTE EN ENERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KENTZOU ; DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	27-12-2021

<b>29</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">13/AONO/ONCC/DG/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°13/AONO/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ONCC/CIPM/2021 DU 24 NOVEMBRE 2021 RELATIF AUX FOURNITURES DIVERSES POUR LA PROMO CAN A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC).
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

#

## RESUME DES CONSULTATIONS

30

<b>Reference</b>	<a href="#">006/AC/C.OLI/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION N°006/AC/C.OLI/CIPM/2021 DU 20 DEC 2021 , POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS CHACUN EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE OULI ; DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
<b>Date de cloture</b>	27-12-2021



## MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**DECISION D'ATTRIBUTION N° 698 /MINJUSTICE/2021 DU 24 DÉC 2021 CONCERNANT LE MARCHÉ PASSE SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ A GRÉ N°0004470/ MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3/BRM DU 04 OCTOBRE 2021 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE, DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD), DE HUIT(08) MIRADORS, D'UNE (01) GUERITE, DE DEUX (02) FORAGES ET D'UNE (01) CUISINE A BOIS A LA PRISON CENTRALE DE DOUALA NGOMA , RENOUVELEE PAR LETTRE N° 005614/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA3/EMM DU 14 DECEMBRE 2021.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

### LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX,

VU la Constitution ;  
 VU le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;  
 VU le Décret 2019/002 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement  
 VU le Décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;  
 VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
 VU le Décret n°2012/389 du 18 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Justice ;  
 VU la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publics, pour l'exercice 2021 ;  
 Considérant l'avis réputé favorable de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Travaux de Bâtiments et des Equipements Collectifs ;

#### DECIDE :

**Article 1er :** les Entreprises ci –après désignées sont déclarées adjudicataires des lots relatifs aux travaux de construction de la clôture, des Voiries et Réseaux Divers (VRD), de huit(08) miradors, d'une (01) guérite, de deux (02) forages et d'une (01) cuisine à bois à la prison centrale de Douala-Ngoma. Il s'agit de:

N° de l'autorisation de gré à gré	LOT	ADJUDICATAIRES	MONTANT	DELAJ D'EXECUTION
N°0004470/ MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3/BRM DU 04 OCTOBRE 2021 RENOUVELEE PAR LETTRE N° 005614/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA3/EMM du 14 DECEMBRE 2021	LOT 1	Centrale d'Achats du SUD B.P : 6710 Yaoundé	846 322 985	12 mois
	LOT 2	J & H SARL B.P : 15 190 Douala	109 387 100	10 mois
	LOT 3	STE MANO SARL B.P : 11 504 Yaoundé	167 018 360	10 mois

**Article 2 :** Les mandataires des dites entreprises sont invités à se présenter à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics du Ministère de la Justice, pour l'établissement du Marché correspondant.

**Article 3 :** Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer sous quinzaine à compter de la publication de la présente décision. Passé ce délai, les dites offres seront détruites.

YAOUNDE le 24 Décembre 2021

Le MINISTRE D'ÉTAT

**ESSO LAURENT**

## SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**COMMUNIQUE N° 194/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N° 066/AONO/SNI/CIPM/21 DU 24 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES EN DEUX LOTS A LA SNI**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :

Par Décision N° 193/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM/21 du 24/12/2021, le dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°066/AONO/SNI/CIPM/21 pour la fourniture d'un véhicule berline à la SNI est attribuée ainsi qu'il suit :

L'Entreprise adjudicataire est invitée à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la porte 129, 1<sup>er</sup> étage, de l'Immeuble Siège de la SNI pour la signature dudit marché.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer sous quinze jours au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI, sis au 5<sup>ème</sup> étage, Porte 521, de l'Immeuble Siège de la SNI. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 24 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**YAOU AISSATOU**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 1039- 21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres n° 12/AONO/ADC/CIPM/2021 du 06/10/2021 ;

Vu Le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières;

Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés, formulée par correspondance n° 00132-21/ADC/CIPM/se du 10 décembre 2021 ;

Considérant la Résolution n° 005-112ème session du 21 décembre 2021 émettant un avis conforme sur la proposition d'attribution ;

**DECIDE :**

**ARTICLE 1-** les résultats du Dossier d'Appel d'Offres n° 12/AONO/ADC/CIPM/2021 du 06/10/2021, pour la souscription de polices d'assurances à la société Aéroports Du Cameroun S.A., se présentent ainsi qu'il suit :

-**Lot 1** : Le marché relatif à souscription d'une police d'assurance globale dommages à la société Aéroports Du Cameroun S.A.,est attribué à la société **ZENITHE INSURANCE S.A**, BP 1540 Douala, Tél : 233 43 41 32,pour un montant de **deux cent trente-sept millions neuf cent seize mille quatre-vingt-dix (237 916 090) F CFA TTC**, pour un délai d'exécution de**vingt-quatre (24) mois**, soit,une tranche ferme de douze (12) mois et une tranche conditionnelle de douze (12) mois.

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 436 000 000 Fcfa

Immatriculée au RCCM sous le numéro RC 95F0018, sise à l'Aéroport International de Yaoundé - Nsimalen.

B.P. 13615 Yaoundé Tél. : (237) 222 23 36 02 – 222 23 45 21 – Fax : (237) 222 23 45 20

Web : [www.adcsa.aero](http://www.adcsa.aero)-E-mail : [adcsa@adcsa.aero](mailto:adcsa@adcsa.aero)

**Lot 2** : Le marché relatif à souscription d'une police d'assurance responsabilité civile assistance en escale à la société Aéroports Du Cameroun S.A.,est attribué à la société **SUNU ASSURANCES IARD CAMEROUN S.A**, BP 3049 Douala, Tél : 233 42 84 80,pour un montant de **trois cent quarante-deux millions (342 000 000) F CFA TTC**, pour un délai d'exécution de**vingt-quatre (24) mois**, soit,une tranche ferme de douze (12) mois et une tranche conditionnelle de douze (12) mois.

- **Lot 3** : Le marché relatif à souscription d'une police d'assurance responsabilité civile exploitant des aérodromes à la société Aéroports Du Cameroun S.A.,est attribué à la société **SUNU ASSURANCES IARD CAMEROUN S.A**, BP 3049 Douala, Tél : 233 42 84 80,pour un montant de **cent trente-trois millions deux cent trente-huit mille cinq cents (133 238 500) F CFA TTC**, pour un délai d'exécution de**vingt-quatre (24) mois**, soit,une tranche ferme de douze (12) mois et une tranche conditionnelle de douze (12) mois.

YAOUNDE le 23 Décembre 2021

**ARTICLE 2** - Les Directeurs Généraux des sociétés sus cités, sont invités à se présenter à la Direction Générale,(Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement pour l'établissement desdits marchés ,

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

**ARTICLE 3** - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N° 316/CW/DG/2021 DU 22/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/CAMWATERJDG/DAJM/CIPM/2021 DU 30/08/2021, POUR L'ACQUISITION DES PNEUS POUR ENTRETIENS DES VEHICULES A LA CAMWATER**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

Est déclaré adjudicataire 'du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

<b>Maitre d'Ouvrage</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Montant en FCFA TTC</b>	<b>Délai d'exécution</b>
Le Directeur Général de la Camwater	ETS TRANSFODIVE, BP: 2409 DLA	66 198 358FCFA TTC	90 jours

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

*DOUALA le 22 Décembre 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**BOLENGA GERVAIS**

## PORT AUTONOME DE KRIBI

DECISION N°1848/D/PAK/DG/DPMA/2021 DU 22 DEC 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°024/AONO/PAK/CIPM/2021 DU 26 OCTOBRE 2021 POUR LA SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE MALADIE AU PORT AUTONOME DE KRIBI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Article 1er: Les prestations objet de l'appel d'offres national ouvert N°024/AONO/PAK/CIPM/2021 du 26 octobre 2021 - pour la souscription de l'assurance maladie au Port Autonome de Kribi sont attribuées ainsi qu'il suit

**Libellé des prestations:** SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE MALADIE AU PORT AUTONOME DE KRIBI est déclaré **Inférieur**

*KRIBI le 22 Décembre 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MELOM Patrice***

## AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**COMMUNIQUE N°11/2021/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/CSMARPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE  
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°13/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2021 DU 10 NOVEMBRE 2021, POUR LE RECRUTEMENT D'UN  
PRESTATAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE À L'ANTIC, EXERCICE 2022.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), porte à la connaissance du Public que la prestation relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné est attribuée à la **Société ESSOKA SECURITY** ; B.P. : **3654** Yaoundé-Cameroun ; Tel : 699 607 799 (Yaoundé) ; **Email** : [info@essokasecuritycm.com](mailto:info@essokasecuritycm.com)/[essoka2006@yahoo.co.uk](mailto:essoka2006@yahoo.co.uk)

Ladite structure est invitée à prendre l'attache de la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales, Service des Marchés) dès publication du résultat, en vue des formalités de souscription du projet de Marché y afférent. Le présent Communiqué tient lieu de main levée de la Caution de Soumission, le cas échéant.

YAOUNDE le 27 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**PROF. EBOT EBOT ENAW**

# AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

DÉCISION N° 21-964 /2021/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/CSMARPORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°13/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2021 DU 10 NOVEMBRE 2021, POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE À L'ANTIC, EXERCICE 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;  
**Vu** la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;  
**Vu** la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;  
**Vu** la loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;  
**Vu** le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;  
**Vu** le décret N°2006/026 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;  
**Vu** le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;  
**Vu** le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
**Vu** le décret N°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;  
**Vu** l'arrêté N° 000000010/MINFI du 20 janvier 2020 portant nomination d'un Agent Comptable auprès de l'ANTIC ;  
**Vu** la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;  
 Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°13/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2021 du 10 novembre 2021, pour le recrutement d'un prestataire de service de gardiennage à l'ANTIC, exercice 2022.

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : A compter de la date de signature de la présente décision, est attributaire du Marché de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°13/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2021 du 10 novembre 2021, **pour le recrutement d'un prestataire de service de gardiennage à l'ANTIC**, exercice 2022, la Société **ESSOKA SECURITY** ;  
 B.P. : **3654** Yaoundé-Cameroun ; Tel : 699 607 799 (Yaoundé) ; **Email** :  
[info@essokasecuritycm.com](mailto:info@essokasecuritycm.com)/[essoka2006@yahoo.co.uk](mailto:essoka2006@yahoo.co.uk)

**Article 2** : La durée d'exécution et le montant du présent Marché sont répartis ainsi qu'il suit :

INTITULE	ADJUDICATAIRE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC (FCFA)
<b>Recrutement d'un prestataire de service de gardiennage à L'Agence Nationale des Technologies de L'Information et de la Communication (ANTIC)</b>	<b>ESSOKA SECURITY</b> ; B.P. <b>3654</b> Yaoundé-Cameroun ; Tel : 699 607 799 (Yaoundé) ; <b>Email</b> : <a href="mailto:info@essokasecuritycm.com">info@essokasecuritycm.com</a> / <a href="mailto:essoka2006@yahoo.co.uk">essoka2006@yahoo.co.uk</a>	Douze (12) mois, soit du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022	80 407 890  (Quatre-vingt millions quatre cent-sept mille huit cent-quatre-vingt-dix)

**Article 3** : la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**PROF. EBOT EBOT ENAW**

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**DECISION N°316/CW/DG/DAJM/CIPM/CFS/2021 DU 22/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 30/08/2021., POUR L'ACQUISITION DES PNEUS POUR ENTRETIENS DES VEHICULES A LA CAMWATER**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;  
Vu Le Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles applicables aux marchés des entreprises publiques  
Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation  
Vu La Résolution N°002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;  
Vu La Résolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 18 Décembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre.  
Vu La résolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration, réuni en session extraordinaire le 14 Août 2018 portant élection, au poste de Président du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick  
Vu La Résolution N°010/CA/CAMWATER du 05 Mars 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission chargée du suivi et du contrôle des marchés placée auprès du Conseil d'Administration de la CAMWATER

DECIDE

**Article 1** La société ci-après citée est reconnue comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant en FCFA TTC	Délai d'exécution
Général de la Camwater	Le Directeur ETS TRANSFOD?VE, 1W: 2409 DLA	66 198 358 FCFA TTC	90 jours

Article 2 La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 22 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BOLENGA GERVAIS**

## MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/ASMI/  
MINESUP/CMPM/PRO-ACTP/21 DU 28 DECEMBRE 2021 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES  
CONSULTANTS CHARGES DE LA REALISATION DES ETUDES RELATIVES A LA REVISION,  
HARMONISATION ET ADAPTATION DES PROGRAMMES DES FILIERES GENIE METEOROLOGIE ET  
SCIENCES AGRICOLES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

L'objectif général du Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle de l'Enseignement Supérieur (PRO-ACTP) est d'améliorer la qualité et les capacités des filières technologiques et professionnelles de l'Enseignement Supérieur, à accompagner le développement socio-économique du pays à travers l'amélioration du dispositif de pilotage et du management du système, le renforcement du dispositif institutionnel et l'amélioration de la capacité de ladite composante à produire les professionnels en qualité et en quantité suffisantes pour couvrir les besoins en ressources humaines hautement qualifiées de notre économie.

Dans cette perspective, il a été organisé à Douala, du 7 au 11 juillet 2008, un atelier sous-régional sur l'harmonisation et l'adaptation des programmes de formation de la composante technologique et professionnelle de l'Enseignement Supérieur en zone CEMAC aux besoins des milieux socioprofessionnels. La réflexion a été étendue à l'ensemble des pays de la CEMAC afin de mettre en œuvre la décision des Chefs d'Etat de 2005 à Libreville, de mettre en place un espace sous régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Formation professionnelle.

Les principaux objectifs dudit atelier étaient :

- Adapter au mieux les programmes de formation des établissements technologiques et professionnels aux besoins des milieux socioprofessionnels tant au niveau national que sous-régional, à travers une approche par métiers et par compétences ;
- Etablir la carte universitaire des établissements technologiques et professionnels en zone CEMAC ;
- Favoriser l'émergence de pôles d'excellence "métiers"
- Renforcer le partenariat entre les Etablissements technologiques et professionnels en zone CEMAC et les entreprises des secteurs public et privé.

Cet atelier a permis d'élaborer le premier Guide des Métiers et des compétences dans les dix (10) secteurs stratégiques de développement économique et social de la CEMAC.

En vue de poursuivre et d'approfondir ce travail, les experts ont recommandé l'organisation des assises sectorielles au niveau de chaque pays, pour réviser les programmes de formation par secteurs et les arrimer par rapport aux compétences attendues des milieux socioprofessionnels, telles qu'indiquées dans le guide susmentionné, par filière, spécialité et niveau de formation.

Par ailleurs, ils ont demandé la mise au point d'un dossier technique pour une approche régionale de la formation technologique et professionnelle à soumettre à la Commission de la CEMAC, à l'attention des Chefs d'Etats.

A cet effet, le Ministère de l'Enseignement Supérieur a mis en place un plan d'actions pour l'implémentation des recommandations de l'atelier sous régional de Douala.

Ce dernier prévoit l'organisation des assises sectorielles pour la révision des programmes de la Composante Technologique et Professionnelle de l'Enseignement Supérieur pour mettre sur pied un outil de pilotage de la formation technologique et professionnelle, nécessaire pour la formation des ressources humaines susceptibles d'accompagner le processus de développement économique et social de la sous-région.

C'est ainsi que le Ministère de l'Enseignement Supérieur a organisé dans le cadre de la mise en œuvre du PRO-ACTP, un séminaire-atelier tenu à Kribi du 15 au 21 février 2015, pour l'actualisation et l'harmonisation des programmes de formation de certaines filières de la Composante technologique et professionnelle de l'enseignement supérieur. A l'issue des travaux dudit séminaire, les experts en provenance des milieux-socioprofessionnels et des Institutions nationales publiques et privées d'Enseignement Supérieur ont procédé à la validation des programmes harmonisés de quatorze (14) filières de la composante technologique et professionnelle du supérieur.

En vue de poursuivre ces opérations, le Ministère de l'Enseignement Supérieur en visage de recruter un Consultant Chargé de l'élaboration des programmes harmonisés des filières ci après :

- Génie météorologie ;
- Sciences agricoles.

## 2. Objet

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt a pour objet, la pré-qualification des consultants devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint, en vue de la réalisation des prestations envisagées.

## 3. Participation et origine

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt a pour objet, la pré-qualification des consultants devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint, en vue de la réalisation des prestations envisagées.

#### 4. Financement

Le financement sera assuré par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Enseignement Supérieur, exercice 2022.

#### 5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies marquées comme tels sous pli fermé, à l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91, au plus tard **le 11 Janvier 2022, à 15h 30 min**, avec la mention :

*« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°07/ASMI/MINESUP/CMPM/PRO-ACTP/21 DU 28 DECEMBRE 2021 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES  
CONSULTANTS CHARGES DE LA REALISATION DES ETUDES RELATIVES A LA REVISION, HARMONISATION  
ET ADAPTATION DES PROGRAMMES DES FILIERES GENIE METEOROLOGIE ET SCIENCES AGRICOLES ».*

#### 6. Composition du dossier

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur invite les consultants intéressés et ayant une réputation établie dans ce domaine, à manifester leur intérêt.

Le dossier de candidature sera présenté dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur, deux enveloppes.

La première enveloppe dite «enveloppe A » portera la mention « pièces administratives » et contiendra les pièces ci-après :

N° D'ORDRE	DOCUMENT
A1	Attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire.
A2	Attestation de non exclusion de l'ARMP.
A3	Attestation de non-redevance délivrée par les services d'impôt compétents
A4	Registre de commerce délivré par les Services compétents
A5	Attestation sur l'honneur du plan de localisation
A6	Accord de groupement, le cas échéant

La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « offre technique ». Elle sera constituée lot par lot et contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires, placés dans l'ordre indiqué ci-dessous:

N° D'ORDRE	DOCUMENTS DE METHODOLOGIE
------------	---------------------------

B1	Organisation du cabinet
B2	Note méthodologie sur la compréhension et le planning de l'étude de faisabilité envisagée.
B3	Liste des Experts et du personnel que le cabinet compte impliquer dans chaque mission s'il est retenu : - joindre les C.V. datés et signés par les intéressés, ainsi que les Diplômes les plus élevés - joindre l'organigramme de la mission
B4	Expérience du cabinet dans les missions similaires Donner les renseignements suivants par mission : - désignation de la mission - pays et lieu - profil des personnels spécialisés utilisés - nom du chef d'équipe - nom et adresse du client - date de démarrage et de fin de la mission concernée - valeur financière de la mission
B5	Expérience des Experts dans les missions similaires - nom de l'Expert - désignation de la mission - pays et lieu - rôle de l'Expert dans cette mission - nom du chef de mission - nom et adresse du client - date de démarrage et de fin - valeur financière
B6	Liste du matériel d'exécution - Matériel roulant - Matériel de bureau - Matériel informatique - Matériel didactique - logiciel

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat.

## 7. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera lot par lot, suivants les critères ci-après:

- 1- présentation de l'offre 3pts
- 2- organisation du cabinet 5pts
- 3- note méthodologique 15pts
- 4- liste des Experts 5pts
- 5- expérience du cabinet 12pts
- 6- expérience des Experts 50pts
- 7- liste du matériel 10pts

## 8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès du Secrétariat de l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble Ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91.

## 9. Evaluation et publication des résultats

Seuls les soumissionnaires dont offres comportant toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenu une note technique de 70 points au moins, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres international restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret N° 2018-366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics

YAOUNDE le 28 Décembre 2021

Le *MINISTRE D'ÉTAT*

**FAME NDONGO Jacques**

# MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°003/AMI/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/AA/2021 DU 28 DECEMBRE 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA MAITRISE D'OEUVRE RELATIVE A LA FABRICATION, A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DES TABLES BANCS ET DES BUREAUX (CHAISES ET TABLES) DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DU DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Cameroun a signé en 2006, conjointement avec la France, le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) ayant pour but de mieux répartir et contrôler les fonds alloués à la réduction de la pauvreté et au développement. En décembre 2008, l'Agence Française de Développement (AFD) a octroyé un deuxième financement de 50 M€ (32,8 milliards de FCFA) au titre du C2D-Education. La composante principale (44M€ soit 28,8 milliards de FCFA) de ce deuxième concours consiste à améliorer l'offre de l'enseignement primaire public en construisant et en réhabilitant des salles de classe dans des zones d'éducation prioritaires et leur équipement.

Le Volet Constructions Scolaires mis en place vise à contribuer aux objectifs de la Stratégie Sectorielle concernant l'amélioration du taux de scolarisation, du ratio élève par maître ou par salle de classe et du taux d'achèvement du primaire, en ciblant spécialement les populations les plus pauvres et les filles.

Dans le contexte des activités de cette Composante principale, le Ministère de l'Education de Base a recruté des bureaux de surveillance et de contrôle des travaux de construction et des marchés d'équipement. Compte tenu des retards observés dans la mise en œuvre de cette composante, les contrats avec les BET sont échus alors qu'un certain nombre de marchés d'équipement restent à exécuter.

Le Ministre de l'Éducation de Base, Maître d'Ouvrage du Programme C2D-Education, lance le présent avis pour le recrutement d'un consultant individuel pour effectuer cette mission de suivi-contrôle de l'entreprise chargée de la fabrication, de la fourniture et de l'installation des tables bancs ainsi que des bureaux (chaises et tables) dans certaines écoles construites ou réhabilitées dans le département de la Kadey et dont le marché d'équipements a été résilié.

## 2. Consistance des prestations

Les consultants intéressés par le présent Appel à Manifestation d'Intérêt doivent avoir le profil suivant :

- Etre Ingénieur de travaux ou équivalent (Bac + 3 au moins) dans les domaines concernés par les projets (Technique et fabrication bois, fabrication métallique, Génie Civil) ;
- Justifier d'au moins cinq (05) années d'expériences avec succès dans le domaine de la surveillance et du contrôle des marchés d'équipements ou de travaux ;
- Disposer d'au moins deux (02) références dans le domaine du contrôle des travaux et/ou, de la fourniture des équipements en bois, au cours des cinq (05) dernières années ;
- Avoir une expérience pratique minimale d'au moins trois (03) ans dans la technique d'animation ou de sensibilisation des populations à l'appropriation des réalisations ;
- Avoir une bonne connaissance de la zone d'intervention du projet est un atout ;
- Avoir une expérience confirmée d'implication dans la mise en œuvre des projets financés par les bailleurs de fonds en général est également un atout.

## 3. Participation et origine

La mission du Consultant retenu consistera à exécuter les tâches suivantes :

- l'approbation du projet d'exécution ;
- l'approbation de l'atelier de fabrication des équipements ;
- l'inspection des matériaux à utiliser ;
- le contrôle de la fabrication des pièces ;
- le contrôle de l'assemblage des pièces ;
- le suivi de la mise en œuvre des mesures de sécurité dans les différents sites des travaux (ateliers d'usinage et d'assemblage des pièces, installation dans les salles de classe) ;
- le suivi de la mise en œuvre du plan de gestion socio-environnemental ;
- le suivi du respect du planning d'exécution des prestations de l'entreprise ;
- l'assistance du Maître d'ouvrage à la réception des fournitures ;



- l'évaluation des conditions et de la qualité de la prestation.

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec les bénéficiaires, le technicien de la structure sectorielle concernée par le projet (Ingénieur du marché). Il établira un plan d'action clair pour l'accomplissement de sa mission.

La durée de la mission est de six (06) mois au moins et s'étend sur toute la période d'exécution du marché à contrôler, ceci à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations du présent contrat, jusqu'à la réception provisoire des prestations du marché à contrôler.

## 1. LISTE DES EQUIPEMENTS A CONTROLER

REGION	DEPARTEMENT	ARRONDISSEMENTS	NOM DE L'ECOLE	Tables bancs	Chaises maîtres	Table maître	Equipement Bloc Direction				
							Table secrétaire	Table réunion	Chaises	Table Directeur	Chaise Directeur
EST	KADEY	BATOURI	NGUELEBOK	50	2	2	1	0	4	1	1
			TRYPANO I	0	0	12	2	1	14	2	2
			ANNEXE BATOURI GPE 1	0	0	15	2	1	14	2	2
			NGBWAKO GROUPE 1 A	30	6	6	0	0	0	0	0
			EP KAMBELE 1	0	6	6	1	0	4	1	1
		KETTE	GBITI	400	12	12	2	1	14	2	2
			KETTE	170	2	2	1	0	4	1	1
			LABOMBE	90	3	3	0	0	0	0	0
			MBOTORO	90	3	3	0	0	0	0	0
			<b>TOTAL</b>		830	34	61	9	3	54	9

## 4. Remises des offres

Les dossiers complets de candidature doivent parvenir sous pli fermé, en six (6) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, au Programme C2D-Education, située derrière la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, à NLONGKAK, email : c2d\_minedub@minedub.gov.rw

**heure locale.** Ils doivent être transmis avec la mention :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°003/AMI/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/AA/2021 du 28 DECEMBRE 2021 INDIVIDUEL CHARGE DE LA MAITRISE D'OEUVRE RELATIVE A LA FABRICATION, A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DES CHAISES ET TABLES) DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DU DEPARTEMENT DE LA KADEY »

## 5. Composition du dossier

Le dossier de manifestation d'intérêt devra comprendre :

1. Une lettre de motivation datée et signée ;
2. Un CV détaillé à jour, daté et signé, avec des informations démontrant que le consultant possède les qualifications requises ;
3. Des justificatifs d'expériences (attestation de travail, contrat de travail ou tout autre document probant) ;
4. Une photocopie certifiée conforme par l'autorité compétente, de la carte nationale d'identité du consultant ;
5. Une copie légalisée par l'autorité administrative compétente, du diplôme du consultant ;
6. Une attestation d'immatriculation ou une copie certifiée conforme par l'autorité compétente de la carte de contribuable du consultant ;
7. Une attestation de Non Exclusion des Marchés Publics ;
8. Une attestation de domiciliation bancaire datant de moins de trois (03) mois ;

1. Une Déclaration d'Intégrité, d'Eligibilité et de Responsabilité Environnementale et Sociale remplie, signée et datée.

## 6. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausses déclarations ou présence de documents falsifiés dans le dossier de manifestation ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans un délai de 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité de la Déclaration d'Intégrité, d'Eligibilité et de Responsabilité Environnementale et Sociale ;
- Qualification du consultant inférieure au niveau Bac+3 (dans les domaines concernés par les projets) ;
- Absence d'au moins une (01) référence dans le domaine du contrôle des travaux de bâtiments et de routes ou dans celui de la construction des cinq (05) dernières années ;
- Note technique inférieure à 70 pts/100.

### 10.2 Critères essentiels

- Qualifications du consultant 13 points
- Domaine de compétence du Consultant : Menuiserie bois, fabrication métallique ou Génie Civil (oui/non)  
.....  
6 points
- Diplôme de niveau BAC+3 au moins ..... 7 points
- Niveau égal à Bac+3 ..... 5 points
- Niveau supérieur à Bac+3 ..... 7 points
- Expérience dans la maîtrise d'œuvre des travaux ..... 45 points
- Nombre d'années d'expérience avec succès dans le domaine de la surveillance et du contrôle des marchés d'équipements ou de la construction des cinq (05) dernières années .....  
.....  
15 points
- Si inférieur à cinq (05) années justifiées ..... 05 points
- Si égal à cinq (05) années d'expériences justifiées  
.....  
10 points
- Si supérieur à cinq (05) années d'expériences justifiées  
.....  
15 points
- Nombre de références dans le domaine du contrôle des travaux de bâtiments, au cours des cinq (05) dernières années (3pt par référence, nombre maximum de 5 références)  
.....  
15 points
- Nombre de références dans le domaine du contrôle des travaux de fabrication de meubles en bois, au cours des cinq (05) dernières années justifiées et pour un nombre maximum de 5 références)  
.....  
15 points
- Expérience dans la technique d'animation ou de sensibilisation des populations à l'appropriation des réalisations  
.....  
15 points
- Si inférieure à trois (03) années justifiées ..... 01 point

-Si égale à trois (03) années d'expériences justifiées ..... 3 points

-Si supérieure à trois (03) années d'expériences justifiées

.....

5 points

-Nombre de références dans le domaine de l'animation ou de la sensibilisation des populations à l'appropriation des réalisations justifiées, 1/pt si référence non justifiée et pour un nombre maximum de 5 références)

.....

10 points

- Expérience confirmée d'implication dans la mise en œuvre des projets financés par les bailleurs de fonds en général (2 pts/référence)

.....

10 points

- Autres compétences du consultant ..... 5 points

-Maîtrise des langues officielles (français, anglais) ..... 1 point

-Maîtrise des logiciels de traitement de texte et tableurs (Word, Excel)

.....

4 points

- Connaissance de la zone d'intervention du projet ..... 12 points

-Avoir réalisé avec succès des missions de maîtrise d'œuvre dans la Région de l'Est (2pts/référence justifiée, 0,5/pt si référence non justifiée)

.....

10 points

-Connaissance et pratique d'au moins une langue locale parlée dans la zone à contrôler

.....

1 point

-Lieu de résidence choisi par le consultant au cas où il serait attributaire du contrat

1 point

## 7. Renseignements Complémentaires

N.B : La note minimale requise pour être préqualifié est de 70/100.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Unité de Gestion, Suivi et Coordination Générale à la Sûreté Nationale, à NLONGKAK, email : c2d\_minedub@yahoo.fr.

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 1040-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT À USAGE DE BUREAUX POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN À YAOUNDÉ-NSIMALEN.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier de Consultation des Entreprises N° 09/CR/ADC/DG/DP/2021 du 03/11/2021 ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Considérant la correspondance n° 134-21/ADC/CIPM/se du 16 Décembre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

**DECIDE :**

**ARTICLE 1** - Le marché relatif aux travaux de construction du bâtiment à usage de bureaux pour la

Direction Générale de la société Aéroports du Cameroun à Yaoundé-Nsimalen., est attribué à la société

**CACOCO BTP Sarl, BP : 5787 Yaoundé, Tél / Fax : (237) 222 20 52 64/677 67 60 58, pour un montant**

toutes taxes comprises de **Trois cent soixante-trois millions quatre cent deux mille deux cent soixante-**

**cinq (363 402 265) F CFA** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

**ARTICLE 2** - Le Gérant de la société **CACOCO BTP Sarl** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de dudit marché.

**ARTICLE 3** - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 23 Décembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N° 316/CW/DG/2021 DU 22/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/CAMWATERJDG/DAJM/CIPM/2021 DU 30/08/2021, POUR L'ACQUISITION DES PNEUS POUR ENTRETIENS DES VEHICULES A LA CAMWATER**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

Est déclaré adjudicataire 'du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant en FCFA TTC	Délai d'exécution
Le Directeur Général de la Camwater	ETS TRANSFODIVE, BP: 2409 DLA	66 198 358FCFA TTC	90 jours

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

*DOUALA le 22 Décembre 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**BOLENGA GERVAIS**

## MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

**ADDITIF N°0038/AD/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 DU 17 DECEMBRE 2021 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0030/AONR/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2021 DU 28 OCTOBRE 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR LE REBOISEMENT DE 25 HA DANS CHACUNE DES RESERVES FORESTIERES DE SANGUERE, REGION DU NORD ET DE BAPOUH-BANA, REGION DE L'OUEST (LOTS 1 ET 2).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AU LIEU DE :

Article 2 : Objectifs

2.2- Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira :

a). pour le lot 1 de :

- Délimiter (marquage de limites) et cartographier une parcelle de 25 ha à reboiser dans la réserve forestière de Sanguéré ;
- Identifier les pépiniéristes et encadrer la production de 1 300 plants d'Anacardier et 5 250 plants de Neem ;
- Préparer la parcelle de 25 ha délimitée dans la réserve (débroussaillage, piquetage et trouaison)
- Acquérir et transporter lesdits plants vers la parcelle de reboisement délimitée ;
- Planter 1 250 plants d'Anacardier et 5 000 plants de Neem ;
- Sécuriser les plantations ;
- Procéder au regarni au début de la seconde saison de plantation ;
- Entretenir les plants sur une période de quatre ans.

b). pour le lot 2 de :

- Délimiter (marquage de limites) et cartographier une parcelle de 25 ha à reboiser dans la réserve forestière de Bapouh-Bana ;
- Identifier les pépiniéristes et encadrer la production de 10 500 plants d'Eucalyptus ;
- Préparer la parcelle de 25 ha délimitée dans la réserve (débroussaillage, piquetage et trouaison)
- Acquérir et transporter lesdits plants vers la parcelle de reboisement délimitée ;
- Planter 10 000 plants d'eucalyptus ;
- Sécuriser les plantations ;
- Procéder au regarni au début de la seconde saison de plantation ;
- Entretenir les plants sur une période de quatre ans.

Article 8 : Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, sera déposée contre récépissé au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, porte 807 du 8ème étage) de l'Immeuble Ministériel n° 2, au plus tard le 12 janvier 2022 à 13 heures et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 0030/AONR/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2021 DU 28 OCTOBRE 2021

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR LE REBOISEMENT DE 25 HA DANS CHACUNE DES RESERVES FORESTIERES DE SANGUERE, REGION DU NORD ET DE BAPOUH-BANA, REGION DE L'OUEST (LOTS 1 ET 2)

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »).

Article 10 : Ouverture des offres

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 12 janvier 2022 à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Fonds Commun dans la salle des conférences de la Coordination du Fonds sise au 2ème étage de la Délégation Régionale du Ministère des Forêts et de la Faune du Centre.

LIRE PLUTOT

Article 2 : Objectifs

2.2- Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira :

a). pour le lot 1 de :

- Délimiter (marquage de limites) et cartographier une parcelle de 25 ha à reboiser dans la réserve forestière de Sanguéré ;
- Identifier les pépiniéristes et encadrer la production de 1 300 plants d'Anacardier et 5 250 plants de Neem ;
- Préparer la parcelle de 25 ha délimitée dans la réserve (débroussaillage, piquetage et trouaison)
- Acquérir et transporter lesdits plants vers la parcelle de reboisement délimitée ;
- Planter 1 250 plants d'Anacardier et 5 000 plants de Neem ;
- Sécuriser les plantations ;
- Procéder au regarni durant la période d'exécution de la prestation ;

- Entretenir les plants durant la période d'exécution de la prestation.

b). pour le lot 2 de :

- Délimiter (marquage de limites) et cartographier une parcelle de 25 ha à reboiser dans la réserve forestière de Bapouh-Bana ;
- Identifier les pépiniéristes et encadrer la production de 10 500 plants d'Eucalyptus ;
- Préparer la parcelle de 25 ha délimitée dans la réserve (débroussaillage, piquetage et trouaison)
- Acquérir et transporter lesdits plants vers la parcelle de reboisement délimitée ;
- Planter 10 000 plants d'eucalyptus ;
- Sécuriser les plantations ;
- Procéder au regarni durant la période d'exécution de la prestation ;
- Entretenir les plants durant la période d'exécution de la prestation.

Article 8 : Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, sera déposée contre récépissé au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, porte 807 du 8ème étage) de l'Immeuble Ministériel n° 2, au plus tard le 12 janvier 2022 à 13 heures et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0030/AONR/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2021 DU 28 OCTOBRE 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR LE REBOISEMENT DE 25 HA DANS CHACUNE DES RESERVES FORESTIERES DE SANGUERE, REGION DU NORD ET DE BAPOUH-BANA, REGION DE L'OUEST (LOTS 1 ET 2)  
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) ».

Article 10 : Ouverture des offres

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 12 janvier 2022 à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Fonds Commun dans la salle des conférences de la Coordination du Fonds sise au 2ème étage de la Délégation Régionale du Ministère des Forêts et de la Faune du Centre.

YAOUNDE le 17 Décembre 2021

Le *MINISTRE*

**NDONGO JULES DORET**

**LE RESTE SANS CHANGEMENT**

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**COMMUNIQUE N°D13-699/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 24/12/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/D13-165/AONO/MINSANTE/CIPM/2021 DU 16 JUILLET 2021, POUR L'ACQUISITION DE 36 ÉCHOGRAPHES PORTABLES À ULTRASON AVEC TROIS SONDESFINANCEMENT : BIP 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre de la Santé Publique Communique :**

Par Décision N°4132/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 24/12/2021

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

**-VOIR TABLEAU SUR PDF**

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Décembre 2021

Le **MINISTRE**

**MANAOUA Malachie**

# SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**DECISION N° 193/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION N°066/AONO/SNI/CIPM/21 DU 24 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES EN DEUX LOTS A LA SNI**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SNI,**

**Vu** le Décret n° 85/1177 du 28 août 1985 réorganisant la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) ;

**Vu** le Décret n° 2003/251 du 17 septembre 2003 portant Nomination du Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun ;

**Vu** le Décret 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;

**Vu** le Guide des Procédures de Marchés adopté par Résolution N°772/CA/SNI/18 du 12 Octobre 2018 du Conseil d'Administration de la SNI ;

**Vu** le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°066/AONO/SNI/CIPM/21 du 24 novembre 2021 pour la fourniture de trois (03) véhicules en deux lots à la SNI ;

**Vu** la lettre N°2212-1/CIPM-SNI/Pdt/Sec du 22 décembre 2021 ;

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise suivante est déclarée adjudicataire du marché relatif à la consultation N°066/AONO/SNI/CIPM/21 du 24 novembre 2021 pour la fourniture de trois (03) véhicules en deux lots à la SNI. Il s'agit de :

LOT	INTITULE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT EN FCFA TTC	DELAI
1	Un (01) véhicule SUV climatisé, de marque TOYOTA RUSH 1.5L BVA 04 rapports	Cameroon Motors Industries <b>(CAMI)</b> B.P 1217 Douala	22 000 000	60 jours calendaires
2	Un (01) véhicule SUV climatisé 4x4, de marque TOYOTA FORTUNER 2.8L BVM  Un (01) véhicule SUV climatisé de marque TOYOTA RUSH 1.5L BVM 04 rapports		60 000 000	60 jours calendaires

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.



# AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**DÉCISION N° 21-965/2021/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/CSMARPORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°14/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2021 DU 10/11/2021, POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE DE L'ANTIC, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;  
**Vu** la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;  
**Vu** la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;  
**Vu** la loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;  
**Vu** le décret N° 2001/048du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;  
**Vu** le décret N°2006/026 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;  
**Vu** le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;  
**Vu** le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
**Vu** le décret N°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;  
**Vu** l'arrêté N° 000000010/MINFI du 20 janvier 2020 portant nomination d'un Agent Comptable auprès de l'ANTIC ;  
**Vu** la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;  
 Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°14/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2021 du 10/11/2021, pour la souscription de la police d'assurance du parc automobile de l'ANTIC, pour le compte de l'exercice 2022.

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : A compter de la date de signature de la présente décision, est attributaire du Marché de l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence **N°14/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2021 du 10/11/2021, pour la souscription de la police d'assurance du parc automobile de l'ANTIC, pour le compte de l'exercice 2022**, la Compagnie **ZENITH ASSURANCE SA** ; B.P. : **1540-DOUALA** ; Tel : 233 434 132. Fax : 233 434 133 ; **Email** : info@zenitheinsurance.com

**Article 2** : La durée d'exécution et le montant du présent Marché sont répartis ainsi qu'il suit :

INTITULE	ADJUDICATAIRE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC (FCFA)
Souscription de la police d'assurance du parc automobile de l'ANTIC, pour le compte de l'exercice 2022	<b>ZENITH ASSURANCE SA</b> ; B.P. : <b>1540-DOUALA</b> ; Tel : 233 434 132. Fax : 233 434 133 ; <b>Email</b> : info@zenitheinsurance.com	Douze (12) mois, soit du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022	24 076 786  (Vingt-quatre millions soixante-seize mille sept cent quatre-vingt-six)

**Article 3** : la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.



**PORT AUTONOME DE KRIBI**

**DECISION N°1846/D/PAK/DG/DPMA/2021 DU 22 DEC 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°023/AONO/PU/PAKJCIPM/2021 DU 26 OCTOBRE 2021 POUR LA SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE TOUS RISQUES AUTOMOBILE AU PORT AUTONOME DE KRIBI.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Décide**

Article 1er: Les prestations objet de l'appel d'offres national ouvert n°023/AONO/PU/PAK/CIPM/2021 du 26 octobre 2021 pour la souscription de l'assurance tous risques automobiles au Port Autonome de Kribi sont attribuées ainsi qu'il suit :

N°	Libellé des prestations	Attributaire	Montant FCFA HTVA	Montant FCFA TTC	Délai
1	SOUSCRIPTION DE  L'ASSURANCE TOUS RISQUES AUTOMOBILE AU PORT AUTONOME DE KRIBI	SANLAM ASSURANCE CAMEROUN, B.P. : 12125 Douala	82 286 189	99 868 280	12 mois

-Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*KRIBI le 22 Décembre 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MELOM Patrice***

## PORT AUTONOME DE KRIBI

**DECISION N°065/PAKIDGIDPMA/2021 DU 22 DEC 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°022/AONO/PAK/PU/CIPM/2021 DU 26 OCTOBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE HUIT (08) VEHICULES AU PORT AUTONOME DE KRIBI EN TROIS LOTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Décide**

Article 1 : Les prestations objet de rappel d'offres national ouvert n°022/AONO/PAK/PU/CIPM/2021 du 26 octobre 2021 pour la fourniture de huit (08) véhicules au Port Autonome de Kribi en trois lots sont attribuées suit :

N°	Libellé des prestations	Attributaire	TTC Montant FCFA-1	Délai
Lot 1	LOT 1 : FOURNITURE DE DEUX VEHICULES STATION-WAGON	CENTRAL MOTORS CAMEROUN B.P. : 15326 Yaoundé	70 000 000	-30-Jours
Lot 2	LOT 2 : FOURNITURE DE QUATRE (04) VÉHICULES PICK-UP DOUBLE CABINE		110 000 000	
Lot 3	LOT 3 : DEUX (02) VÉHICULES DE TRANSPORT EN COMMUN		120 000 000	

-Article 2 la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

*KRIBI le 22 Décembre 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MELOM Patrice***

## MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°0167/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2021 DU 20 DEC 2021 RELATIF A LA MOBILISATION D'UN  
CONSULTANT NATIONAL POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES EN VUE DES  
INVESTISSEMENTS DANS LES PARCS NATIONAUX DE CAMPO MA'AN ET DU FARO.**

### **FINANCEMENT**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , LE FONDS COMMUN-PSFE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **1. Objet**

Le Ministre des Forêts et de la Faune, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la mobilisation d'un consultant national chargé de la production des plans architecturaux des investissements à réaliser dans les Parcs Nationaux de Campo Ma'an et du Faro.

### **2. Consistance des prestations**

La réalisation desdites études préalables aux travaux d'investissement dans les Parcs Nationaux de Campo Ma'an et du Faro se présente comme suit :

- Identifier les types d'infrastructures à réaliser dans les différents sites retenus dans les Parcs Nationaux de Campo Ma'an et du Faro ;
- Produire les plans architecturaux pour les différentes infrastructures retenues ;
- Produire un plan de masse au 1/5000ème du site de réalisation au niveau de chaque parc, revêtu du visa d'un urbaniste inscrit à l'Ordre National des Urbanistes ;
- Produire deux Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) pour les différentes constructions retenues aux Parcs Nationaux de Campo Ma'an et du Faro et,
- Produire le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pour chaque parc suivant le plan ci-après :
  - Pièce n° 1 : Le cahier des Spécifications Techniques ;
  - Pièce n° 2 : Les clauses Environnementales et Sociales, Hygiène et Sécurité (ESHS) et les formulaires de code de bonne conduite ainsi que les indicateurs de performance ESHS à intégrer dans le DAO ;
  - Pièce n° 3 : La liste codifiée des plans ;
  - Pièce n° 4 : Les Cadres de Devis Quantitatifs et Estimatifs ;
  - Pièce n° 5 : Le Bordereau des Prix unitaires ;
  - Pièce n° 6 : La liste du matériel et la liste du personnel clé nécessaires pour l'exécution des travaux.

### **3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des prestations est de **vingt-neuf millions trois cent quatre-deux mille cinq cent (29 342 500 ) Francs CFA.**

### **4. Allotissement**

Les prestations objet de présent Appel d'Offres sont en un lot unique.

### **5. Participation et origine**

Le présent Appel d'Offres est ouvert à tous les Bureaux d'Etudes ou Cabinets (**Cabinet d'Architecture ou Bureau d'Etudes Techniques**), relevant du droit camerounais, spécialisés dans le domaine du Génie-Civil et qui détiennent une expérience avérée dans ce domaine.

### **6. Financement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Commun-PSFE 2021.

### **7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère des Forêts et de la Faune, sis à l'immeuble ministériel N°2, porte 807.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés du Ministère des Forêts et de la Faune, sis à l'immeuble ministériel N°2, porte 807, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA**, payable au Trésor Public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère des Forêts et de la Faune, sis à l'immeuble ministériel N°2, porte 807, au plus tard **le 21 janvier 2022 à 13 heures, heure locale**. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0167/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2021 DU 20 DEC 2021  
RELATIF A LA MOBILISATION D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR LA REALISATION DES ETUDES  
TECHNIQUES EN VUE DES INVESTISSEMENTS DANS LES PARCS NATIONAUX DE CAMPO MA'AN ET DU  
FARO.  
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de soixante (60) jours et prend effet à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 21 janvier 2022 à partir de **14 heures**, heure locale, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés, siégeant dans les locaux du Fonds Commun-PSFE au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune à Yaoundé. Celle des offres financières se fera au terme de l'analyse des offres techniques, uniquement pour les soumissionnaires dont les offres auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

**13. Critères d'évaluation****Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Absence ou non-conformité d'une pièce après 48 heures ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon des prestations ;
- d) Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- f) Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Présence d'une information de l'offre financière dans les offres administrative et technique ;
- h) Absence de la déclaration d'engagement.

**14.2 Critères essentiels**

- A – Références ..... /20 points
- B – Note méthodologique ..... /15 points
- C – Personnel d'encadrement ..... /45 points
- D – Matériel ..... /10 points
- E- Présentation de l'offre ..... /10 points

Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure ou égale à Soixante-dix points sur cent (**70/100**) seront éligibles à l'analyse des offres financières.

**14. Attribution**

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis à l'immeuble ministériel n° 2, 8ème étage, porte 807.

**NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms aux numéros suivants :  
673 20 57 25/ 699 37 07 48 »**

YAOUNDE le 20 Décembre 2021

Le *MINISTRE*

**NDONGO JULES DORET**

# MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°06/ASMI/MINESUP/CMPM/PRO-ACTP/21 DU 28 DECEMBRE 2021 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION  
DES CONSULTANTS CHARGES D'EFFECTUER L'ETAT DES LIEUX DES CHAMPS PROFESSIONNELS  
INNOVANTS DANS LE DOMAINE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE NECESSAIRE A LA MISE EN  
PLACE DE NOUVELLES FILIERES DE FORMATION**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle de l'Enseignement Supérieur (PRO-ACTP) mis en sur pied en 2007 vise pour l'essentiel à l'amélioration de la qualité et des capacités des filières technologiques et professionnelles de l'Enseignement Supérieur, à accompagner le développement socio-économique du pays à travers la restructuration du dispositif de pilotage et du management du système de formation technologique et professionnel du niveau supérieur. Il est également question de renforcer le dispositif institutionnel pour une amélioration conséquente de la capacité de ladite composante à produire les professionnels en qualité et en quantité pour mieux couvrir les besoins en ressources humaines hautement qualifiées, capables d'accompagner le décollage économique du Cameroun et de la sous-région Afrique Centrale.

A l'issue l'atelier sous-régional organisé à Douala du 7 au 11 juillet 2008 sur l'harmonisation et l'adaptation des programmes de formation de la composante technologique et professionnelle de l'Enseignement Supérieur en zone CEMAC aux besoins des milieux socioprofessionnels, il a été mis sur pied, les fondations du développement de l'enseignement supérieur axé sur une meilleure professionnalisation de la formation du supérieur. Les réflexions développées au cours desdites assises ont permis d'élaborer le premier Guide des Métiers et des compétences dans les dix (10) secteurs stratégiques de développement économique et social de la CEMAC.

En outre, la mise en œuvre des autres résolutions issues de cet atelier sous-régional, notamment, l'harmonisation des programmes d'enseignement des filières technologiques et professionnelles a permis de constater la limite des filières de formation actuellement dispensées dans nos universités, compte tenu du développement exponentiel des nouvelles technologies, qui se sont progressivement imposées dans le quotidien des populations. Ces nouvelles technologies ont développé des pratiques et métiers insuffisamment pris en compte par les cursus universitaires actuels.

Dans le but d'une meilleure prise en compte de ce développement technologique en faveur de l'employabilité des jeunes diplômés de nos universités, le Ministère de l'Enseignement Supérieur a réalisé en 2019, une étude pouvant dégager les bases du développement des filières innovantes. Cette étude avait pour but de :

- Identifier les enseignements susceptibles de permettre de dégager les grands axes des filières innovantes ;
- Identifier les métiers qui découlent des filières innovantes à développer dans le parcours universitaire pour une meilleure employabilité des diplômés ;
- Sur la base du système LMD, dégager les grands axes des programmes des enseignements innovants à implémenter dans les filières technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur.

En vue de poursuivre ce travail déjà entamé et permettre sa mise sur pied, le Ministère de l'Enseignement Supérieur envisage de recruter un Consultant devant effectuer l'état des lieux des champs professionnels innovants dans le domaine scientifique et technologique nécessaire à la mise en place de nouvelles filières de formation.

## 2. Objet

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt a pour objet, la pré-qualification des consultants devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint, en vue de la réalisation des prestations envisagées.

### 3. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux Cabinets et Bureaux d'Etudes justifiant d'expériences avérées dans les domaines concernés.

Les candidats devront justifier d'une grande expérience capitalisée par leurs Experts dans le cadre des prestations similaires.

### 4. Financement

Le financement sera assuré par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Enseignement Supérieur, exercice 2022.

### 5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies marquées comme tels sous pli fermé, à l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91, au plus tard le 11 janvier 2022, à 15h30 min, avec la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/ASMI/MINESUP/CMPM/PRO-ACTP/21 DU 28 DECEMBRE 2021 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANTS CHARGES D'EFFECTUER L'ETAT DES LIEUX DES CHAMPS PROFESSIONNELS INNOVANTS DANS LE DOMAINE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE NECESSAIRE A LA MISE EN PLACE DE NOUVELLE FILIERES DE FORMATION ».

### 6. Composition du dossier

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur invite les consultants intéressés et ayant une réputation établie dans ce domaine, à manifester leur intérêt.

Le dossier de candidature sera présenté dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur, deux enveloppes.

La première enveloppe dite «enveloppe A » portera la mention « pièces administratives » et contiendra les pièces ci-après :

N° D'ORDRE	DOCUMENT
A1	Attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire.
A2	Attestation de non exclusion de l'ARMP.
A3	Attestation de non-redevance délivrée par les services d'impôt compétents
A4	Registre de commerce délivré par les Services compétents
A5	Attestation sur l'honneur du plan de localisation
A6	Accord de groupement, le cas échéant

La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « offre technique ». Elle sera constituée lot par lot et contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires, placés dans l'ordre indiqué ci-dessous:

N° D'ORDRE	DOCUMENTS DE METHODOLOGIE
B1	Organisation du cabinet
B2	Note méthodologie sur la compréhension et le planning de l'étude de faisabilité envisagée.
B3	Liste des Experts et du personnel que le cabinet compte impliquer dans chaque mission s'il est retenu :  - joindre les C.V. datés et signés par les intéressés, ainsi que  - les Diplômes les plus élevés  - joindre l'organigramme de la mission
B4	Expérience du cabinet dans les missions similaires  Donner les renseignements suivants par mission :  - désignation de la mission  - pays et lieu  - profil des personnels spécialisés utilisés  - nom du chef d'équipe  - nom et adresse du client  - date de démarrage et de fin de la mission concernée  - valeur financière de la mission

B5	<p>Expérience des Experts dans les missions similaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nom de l'Expert</li> <li>- désignation de la mission</li> <li>- pays et lieu</li> <li>- rôle de l'Expert dans cette mission</li> <li>- nom du chef de mission</li> <li>- nom et adresse du client</li> <li>- date de démarrage et de fin</li> <li>- valeur financière</li> </ul>
B6	<p>Liste du matériel d'exécution</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériel roulant</li> <li>- Matériel de bureau</li> <li>- Matériel informatique</li> <li>- Matériel didactique</li> <li>- logiciel</li> </ul>

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat.

## 7. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera lot par lot, suivants les critères ci-après:

- 1- présentation de l'offre 3pts
- 2- organisation du cabinet 5pts
- 3- note méthodologique 15pts
- 4- liste des Experts 5pts
- 5- expérience du cabinet 12pts
- 6- expérience des Experts 50pts
- 7- liste du matériel 10pts

## 8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès du Secrétariat de l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble Ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91.

## 9. Evaluation et publication des resultats

Seuls les soumissionnaires dont offres comportant toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenu une note technique de 70 points au moins, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres international restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 - portant Code des Marchés Publics.

YAOUNDE le 28 Décembre 2021

Le *MINISTRE D'ÉTAT*

**FAME NDONGO Jacques**

# MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°04/ASMI/MINESUP/SG/PRO-ACTP/2021 DU 28 DECEMBRE 2021 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES  
PRESTATAIRES CHARGES DE LA FOURNITURE ET DE LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS DES  
ATELIERS ET LABORATOIRES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DE LA COMPOSANTE  
TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Depuis plus d'une décennie, le Ministère de l'enseignement supérieur a engagé d'importantes opérations de la réforme de la Composante Technologique et Professionnelle pour arrimer les établissements concernés aux standards internationaux. C'est ainsi que la mise en œuvre de la première phase du Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle de l'Enseignement Supérieur (PRO-ACTP) a permis la construction et la réhabilitation de nombreuses infrastructures dans certains établissements des Universités d'Etat, ainsi que l'harmonisation des programmes des filières technologiques et professionnelles de ladite composante.

En vue d'opérationnaliser les ateliers et laboratoires concernés par cette réforme, le Ministre d'Etat, Ministre de l'enseignement supérieur envisage de pré-qualifier les prestataires pouvant participer aux Appels d'Offres Retreints, en vue de la fourniture des équipements concernés.

## 2. Objet

Le présent ASMI vise la préqualification des entreprises et groupements d'entreprises justifiant d'expériences pertinentes dans le domaine de fourniture des équipements de laboratoires et ateliers, de leur mise en service et de la formation de leurs utilisateurs.

## 3. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre des contrats envisagés, comprendront la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements pourvus de leurs accessoires d'une part, et la formation de leurs utilisateurs d'autre part.

### A- FOURNITURE DES EQUIPEMENTS

Cette phase comprend l'acquisition des équipements et leur transport jusqu'aux sites (établissements bénéficiaires). Les équipements concernés pourront, dans certains cas, être accompagnés de la caisse à outils complète, du mobilier de rangement, du kit de la documentation technique (Manuel d'assemblage et d'installation, Manuel d'utilisation, Manuel des Travaux Pratiques, Manuel de Maintenance), de la documentation sur l'acquisition de la matière d'œuvre ou consommable le cas échéant.

### B- MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS

Cette phase des prestations est subdivisée en plusieurs étapes :

- Pose des équipements au lieu prévu par le plan d'implantation ;
- raccordement au réseau électrique ;
- raccordement aux réseaux des fluides divers le cas échéant ;
- raccordement aux réseaux d'échappement le cas échéant ;
- mise en service et essai de toutes les unités.

### C- FORMATION DES UTILISATEURS

Cette phase qui constitue le transfert de technologie concernera essentiellement les enseignants de spécialités et les agents techniques d'exploitation des équipements. Elle comportera pour chaque équipement, les modules de travaux pratiques et les modules de maintenance.

## 4. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies marqués comme tels, sous pli fermé à l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91, au plus tard le 11 Janvier 2022, à 15 heures 30 minutes, avec la mention :

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/ASMI/MINESUP/SG/PRO-ACTP/2021 DU 28 DECEMBRE 2021 POUR LA PREQUALIFICATION DES PRESTATAIRES CHARGES DE LA FOURNITURE ET DE LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS DES ATELIERS ET LABORATOIRES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.

## 5. Composition du dossier

Chaque soumissionnaire présentera son offre en deux volumes : Volume A (Dossier administratif) et Volume B (Dossier technique).

### a) Volume A (Dossier administratif)

L'enveloppe A contiendra les informations suivantes :

Lettre de motivation dûment signée et datée ;  
L'accord de groupement, le cas échéant ;  
L'attestation d'immatriculation datant de moins de trois (03) mois ;  
L'Attestation sur l'honneur du plan de localisation ;  
la copie certifiée conforme de l'attestation de non redevance datant moins de trois (03) mois ;  
la copie certifiée conforme du registre de commerce datant de moins de trois (03) mois ;  
l'originale de l'attestation de non faillite établie par l'autorité compétente du domicile de l'entreprise datant de moins de trois mois ;  
l'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;

En cas de groupement, seul le mandataire produira l'accord du groupement et le pouvoir de signature.

NB: L'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus, entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

### b) Volume B (Dossier technique)

Au risque de voir son offre disqualifié, le soumissionnaire doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants, qui doivent être obligatoirement communiqués et qui feront l'objet de vérification.

L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :

Présentation de la structure ;  
Liste du personnel clé : le candidat fournira la liste des experts qu'il compte mobiliser pour l'exécution des prestations envisagées. Il s'agit de :  
01 Chef de Mission : Ingénieur des Sciences et Techniques Industrielles (BAC +5 en Mécanique, Electrotechnique, Electromécanique) ;  
02 Experts de l'enseignement supérieur chargés des enseignements de la composante technologique (Doctorat PHD/HDR) ;  
03 Ingénieurs de Suivi (BAC +5 en Mécanique, Electrotechnique, Electromécanique) ;  
01 Ingénieur de Génie Civil (BAC +5).

NB : Quinze (15) ans d'expérience minimum pour le Chef de Mission et les enseignants d'Université et 10 ans pour les autres experts.

Les références spécifiques du candidat dans la réalisation des marchés similaires au cours des trois (03) dernières années ;

Les chiffres d'affaires cumulés au cours des trois (03) dernières années (2018,2019 et 2020) d'un montant supérieur ou égal à 800 millions de FCFA.

## 6. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation selon les critères suivants :

### 1.1. Critères éliminatoires :

N°	Critères éliminatoires
1	Dossier administratif incomplet ou pièce falsifiée
2	Non justification d'un partenariat avec un fabricant
3	Note de l'expérience du personnel-clé inférieure à 40/50
4	Note des références du Candidat inférieure à 30/40

Tout candidat dont le dossier ne répond pas à l'un des critères ci-dessus sera éliminé.

## 5.2. Critères essentiels :

N°	Critères essentiels	Nombre de points
1	L'expérience du personnel-clé (CV et diplôme de chaque expert accompagné de l'Attestation de disponibilité)	50
2	Les références de l'entreprise ou du Groupement pour les prestations similaires réalisées au cours des cinq (5) dernières années (fournir les preuves de la réalisation des prestations similaires)	40
3	Matériel d'exécution	10
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

## 1. LIEU D'EXECUTION DES PRESTATIONS

Les prestations seront réalisées au Cameroun, dans les ateliers et laboratoires des établissements bénéficiaires des équipements.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble Ministériel n°2, porte 048, tél. : 222 22 66 91.

## 8. Evaluation et publication des resultats

Seuls les prestataires dont les offres comportant toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenu une note technique de 80 points au moins seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres Restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

YAOUNDE le 28 Décembre 2021

Le *MINISTRE D'ÉTAT*

**FAME NDONGO Jacques**

# MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°05/ASMI/MINESUP/PRO-ACTP/2021 DU 28 DECEMBRE 2021 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX  
D'ETUDES CHARGES DE LA MISSION DE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BLOC  
PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE D'EBOWA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc pédagogique à l'Ecole Normale Supérieure de l'enseignement technique d'Ebolowa, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur envisage de recruter un bureau d'études chargé de la maîtrise d'œuvre desdits travaux.

## 2. Objet

Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet, la pré-qualification des bureaux d'études devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint.

## 3. Consistance des prestations

La mission du Cocontractant sera essentiellement axée sur :

- La vérification et la correction du projet d'exécution de l'entreprise conformément aux études préalables;
- La surveillance quotidienne et le contrôle de l'exécution des travaux conformément au contrat de l'entreprise;
- La vérification de la conformité des plans de récolement établis par l'entreprise;
- La rédaction du rapport de fin des travaux et des recommandations.

## 4. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux cabinets/bureaux d'études justifiant d'une expérience avérée dans le domaine des prestations envisagées. Les candidats devront justifier d'une grande expérience capitalisée par leurs experts.

## 5. Financement

Le financement sera assuré par le budget d'investissement public (BIP) du MINESUP, Exercices 2021 et suivants.

## 6. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies marqués comme tels, sous pli fermé adressé au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91, au plus tard le **11 janvier 2022 à 15 heures**, avec la mention :

*« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°05/ASMI/MINESUP/PRO-ACTP/2021 DU 28 DECEMBRE 2021 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX  
D'ETUDES CHARGES DE LA MISSION DE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BLOC  
PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE D'EBOWA.*

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 7. Composition du dossier



Le dossier des candidats sera présenté dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur, deux enveloppes :

La première enveloppe dite «enveloppe A » portera la mention « pièces administratives » et contiendra les documents ci-après :

Elle sera cachetée et comportera les pièces suivantes :

N° D'ORDRE	DOCUMENT
A1	Déclaration de Manifestation d'Intérêt du candidat faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social, les contacts, etc.
A2	Attestation d'immatriculation
A3	Photocopie du registre de commerce
A4	attestation sur l'honneur du plan de localisation
A5	Attestation de non-faillite
A6	Attestation de non exclusion des Marchés Publics

La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « offre technique ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires et à leur surface financière placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N° D'ORDRE	DOCUMENTS DE METHODOLOGIE
B1	Organisation du cabinet/ bureau d'études
B2	Une note méthodologie sur la compréhension et le planning de réalisation de la mission.
B3	Liste des Experts et du personnel que le cabinet compte impliquer dans la mission s'il est retenu - joindre leur C.V. daté et signé par les intéressés, Diplôme le plus élevé - joindre l'organigramme de la mission
B4	v Expérience du cabinet dans les missions similaires v Donner les renseignements suivant par mission : - désignation de la mission - pays et lieu - profil des personnels spécialisés utilisés - nom du chef d'équipe - nom et adresse du client - date de démarrage et de fin - valeur financière
B5	v Expérience des Experts dans les missions similaires - nom de l'Expert - désignation de la mission - pays et lieu - rôle de l'Expert dans cette mission - nom du chef de mission - nom et adresse du client - date de démarrage et de fin - valeur financière
B6	v Liste du matériel d'exécution - Matériel de bureau - Matériel informatique - Matériel didactique - logiciel

- La non production de l'une de ces pièces entraînera la note zéro (0)
- Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat.

A l'issue de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt, une liste restreinte de consultants pré-qualifiés sera établie, et il leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

## 8. Critères d'évaluation

- 1- Présentation de l'offre : 3 pts
- 2- Note sur la compréhension de la mission : 10 pts
- 3- Organisation, méthodologie et planning ; 12 pts
- 4- Expérience du cabinet dans les travaux similaires : 10 pts
- 5- Expérience des Experts affectés à la mission : 60 pts
- 6- Liste du matériel justifié : 5 pts

## 9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91.

## 10. Evaluation et publication des resultats

Seules les offres comportant toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenu une note technique de 70 points au moins seront préqualifiées pour l'appel d'offres national restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les textes en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n°2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics.

YAOUNDE le 28 Décembre 2021

Le *MINISTRE D'ÉTAT*

**FAME NDONGO Jacques**

# SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**DECISION N° 193/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION N°066/AONO/SNI/CIPM/21 DU 24 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES EN DEUX LOTS A LA SNI**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SNI,

**Vu** le Décret n° 85/1177 du 28 août 1985 réorganisant la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) ;

**Vu** le Décret n° 2003/251 du 17 septembre 2003 portant Nomination du Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun ;

**Vu** le Décret 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;

**Vu** le Guide des Procédures de Marchés adopté par Résolution N°772/CA/SNI/18 du 12 Octobre 2018 du Conseil d'Administration de la SNI ;

**Vu** le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°066/AONO/SNI/CIPM/21 du 24 novembre 2021 pour la fourniture de trois (03) véhicules en deux lots à la SNI ;

**Vu** la lettre N°2212-1/CIPM-SNI/Pdt/Sec du 22 décembre 2021 ;

## DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise suivante est déclarée adjudicataire du marché relatif à la consultation N°066/AONO/SNI/CIPM/21 du 24 novembre 2021 pour la fourniture de trois (03) véhicules en deux lots à la SNI. Il s'agit de :

LOT	INTITULE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT EN FCFA TTC	DELAI
1	Un (01) véhicule SUV climatisé, de marque TOYOTA RUSH 1.5L BVA 04 rapports	Cameroon Motors Industries <b>(CAMI)</b>	22 000 000	60 jours calendaires
2	Un (01) véhicule SUV climatisé 4x4, de marque TOYOTA FORTUNER 2.8L BVM  Un (01) véhicule SUV climatisé de marque TOYOTA RUSH 1.5L BVM 04 rapports	B.P 1217 Douala	60 000 000	60 jours calendaires

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.



## SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**COMMUNIQUE N° 194/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N° 066/AONO/SNI/CIPM/21 DU 24 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES EN DEUX LOTS A LA SNI**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :

Par Décision N° 193/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM/21 du 24/12/2021, le dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°066/AONO/SNI/CIPM/21 pour la fourniture d'un véhicule berline à la SNI est attribuée ainsi qu'il suit :

L'Entreprise adjudicataire est invitée à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la porte 129, 1<sup>er</sup> étage, de l'Immeuble Siège de la SNI pour la signature dudit marché.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer sous quinze jours au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI, sis au 5<sup>ème</sup> étage, Porte 521, de l'Immeuble Siège de la SNI. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 24 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**YAOU AISSATOU**

## AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**COMMUNIQUE N°12/2021/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/CSMARPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE  
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°14/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2021 DU 10/11/2021, POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE  
D'ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE DE L'ANTIC, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), porte à la connaissance du Public que la prestation relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné est attribuée à la **Compagnie ZENITH ASSURANCE SA** ; B.P. : **1540-DOUALA** ; Tel : 233 434 132. Fax : 233 434 133 ; **Email** : info@zenitheinsurance.com

Ladite structure est invitée à prendre l'attache de la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales, Service des Marchés) dès publication du résultat, en vue des formalités de souscription du projet de Marché y afférent. Le présent Communiqué tient lieu de main levée de la Caution de Soumission.

YAOUNDE le 27 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**PROF. EBOT EBOT ENAW**

**AEROPORTS DU CAMEROUN SA**

**COMMUNIQUE N° 2629-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 06/10/2021N° 2629-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 06/10/2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres N° 12/AONO/ADC/CIPM/ 2021 du 04/07/2019, pour la souscription de polices d'assurances à la société Aéroports Du Cameroun S.A., se présentent ainsi qu'il suit :

N° du lot	Désignation	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
1	Souscription d'une police d'assurance globale dommages à la société Aéroports Du Cameroun S.A à la société Aéroports Du Cameroun S.A.	ZENITHE INSURANCE S.A  BP 1540 Douala  Tél : 233 43 41 32	237 916 090	vingt-quatre (24) mois
2	Souscription d'une police d'assurance responsabilité civile assistance en escale à la société Aéroports Du Cameroun S.A à la société Aéroports Du Cameroun S.A.	SUNU ASSURANCES IARD CAMEROUN S.A  BP 3049 Douala  Tél : 233 42 84 80	342 000 000	vingt-quatre (24) mois
3	Souscription d'une police d'assurance responsabilité civile exploitant des aérodromes à la société Aéroports Du Cameroun S.A à la société Aéroports Du Cameroun S.A.	SUNU ASSURANCES IARD CAMEROUN S.A  BP 3049 Douala  Tél : 233 42 84 80	133 238 500	vingt-quatre (24) mois

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 23 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## COMMUNE DE KENTZOU

**AVIS DE CONSULTATION N°008/AC/C.KTZ/CIPM/2021 DU 20/12/2021, POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS CHACUN EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE ET D'UNE (01) MINI-ADDUCTION EN EAU POTABLE AVEC POMPE ALIMENTEE EN ENERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KENTZOU : DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)  
**IMPUTATION**  
PNDP [IDA18]

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de réalisation de deux (02) forages positifs chacun équipé d'une pompe à motricité humaine et d'une (01) mini adduction en eau potable avec pompe alimentée en énergie solaire dans certaines localités de la Commune de , le Maire de la Commune de KENTZOU, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de KENTZOU, le présent avis de consultation.

### 2. Consistance des prestations

lot 01 Réalisation d'un forage positif au village GEOLE GEOLE  
lot 02 Réalisation d'un forage positif A l'école publique de GEOLE GEOLE PNDP (IDA18)  
lot 03 Construction d'un mini AEP avec pompe alimenté en Energie Solaire au quartier Osous manguier Stationne

### 3. Cout Prévisionnel

N/D

### 4. Allotissement

lot 01 Réalisation d'un forage positif au village GEOLE GEOLE  
lot 02 Réalisation d'un forage positif A l'école publique de GEOLE GEOLE PNDP (IDA18)  
lot 03 Construction d'un mini AEP avec pompe alimenté en Energie Solaire au quartier Osous manguier Stationne

### 5. Participation et origine

La participation au présent Avis de consultation est ouverte à égalité de conditions aux petites et moyennes entreprises de droit camerounais ci-après :

- 1 Ets MARCO fis FILS Yaoundé B.P : 10645 693 09 79 28
- 2 Ets NOS Yaoundé B.P : 20123 677 53 66 64 / 698 49 68 34
- 3 Ets SOGEBE Yaoundé 696 26 68 58 / 675 05 18 63
- 4 Ets MDE Yaoundé B.P : 514 696 39 71 68 / 675 84 89 35

### 6. Financement

PNDP (IDA18)

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement à la Mairie de KENTZOU dès publication du présent Avis de Consultation, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement à la Mairie de KENTZOU dès publication du présent Avis de Consultation, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devront parvenir au Gymnase du Lycée Technique de KANO à Bertoua, et réceptionné par le chef de Service de la Passation des Marchés, le 27/12/2021 à 14 heures au plus tard et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION N°008/AC/C.KTZ/CIPM/2021 DU 20/12/2021, POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS CHACUN EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE ET D'UNE (01) MINI-ADDITION EN EAU POTABLE AVEC POMPE ALIMENTE EN ENERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KENTZOU : DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

Financement : PNDP (IDA18), Exercice 2021

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de KENTZOU “.

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de Quatre vingt dix (90) jours calendaires.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/D

## 12. Recevabilité des Offres

N/D

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de **KENTZOU**, au Gymnase du Lycée Technique de KANO à Bertoua, le 27/12/2021 à 15 heures précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

N/D

## 15. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de KENTZOU proposera comme adjudicataire provisoire à l'autorité contractante, le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau récapitulatif des cotations, et ayant satisfaits aux conditions minimales de qualifications imposées.

## 16. Durée Validité des Offres

L'offre qui devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission, restera valable pendant une période de 90 (Quatre Vingt Dix) jours calendaires.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de KENTZOU ou à la Cellule Régionale du Programme Nationale de Développement Participatif (PNDP) à Bertoua.

*KENTZOU le 20 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

***BARKA DONATIEN***

## COMMUNE DE KENTZOU

**AVIS DE CONSULTATION N°009/AC/C.KTZ/CIPM/2021 DU 20 DEC 2021 ' REALISATION DE QUATRE (04) MINIS ADDUCTION EN EAU POTABLE AVEC POMPE ALIMENTE EN ENERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KENTZOU ; DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)  
**IMPUTATION**  
PNDP [IDA18]

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de Réalisation de quatre (04) minis adduction en eau potable avec pompe alimentée en énergie solaire dans certaines localités, le Maire de la Commune de KENTZOU, Autorité Contractante

### 2. Consistance des prestations

- 01 Construction d'un mini AEP avec pompe alimenté en Energie Solaire quartier OKA collège International PNDP (IDA 18)
- 02 Construction d'un mini AEP avec pompe alimenté en Energie Solaire au quartier abattoir Kosovo
- 03 Construction d'un mini AEP avec pompe alimenté en Energie Solaire au quartier lycée lieu-dit péléyrinage musulman
- 04 Construction d'un mini AEP avec pompe alimenté en Energie Solaire au quartier Konga

### 3. Cout Prévisionnel

N/D

### 4. Allotissement

- 01 Construction d'un mini AEP avec pompe alimenté en Energie Solaire quartier OKA collège International PNDP (IDA 18)
- 02 Construction d'un mini AEP avec pompe alimenté en Energie Solaire au quartier abattoir Kosovo
- 03 Construction d'un mini AEP avec pompe alimenté en Energie Solaire au quartier lycée lieu-dit péléyrinage musulman
- 04 Construction d'un mini AEP avec pompe alimenté en Energie Solaire au quartier Konga

### 5. Participation et origine

La participation au présent Avis de consultation est ouverte à égalité de conditions aux petites et moyennes entreprises de droit camerounais ci-après :

N° NOM DU PRESTA TAIRE LOCALISATION BOITE POSTALE TELEPHONE

- 1 GROUPE STEPH Ngaoundéré B.P : 363699 15 93 23
- 2Ets DOMGA MARTIN Ngaoundéré B.P : 687691 688 156
- 3EtsJF& COMPAGNIE DoualaB.P ; 2218 699 03 26 25 /671 50 83 77
- 4 SOLAIRE DU CAMEROUNSariYaoundéB.P : 8591 696 87 46 13

### 6. Financement

PNDP [IDA18]

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement à la Mairie de KENTZOU dès publication du présent Avis de Consultation, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement à la Mairie de KENTZOU dès publication du présent Avis de Consultation, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30.

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devront parvenir au Gymnase du Lycée Technique de KANO à Bertoua, et réceptionné par le chef de Service de la Passation des Marchés, le 27/12/2021 à 14 heures au plus tard et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION N°009/AC/C.KTZ/CIPM/2021 DU 20 DEC 2021 ' REALISATION DE QUATRE (04) MINIS ADDUCTION EN EAU POTABLE AVEC POMPE ALIMENTE EN ENERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KENTZOU ; DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

Financement : PNDP (IDA18), Exercice 2021

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de KENTZOU “.

**10. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de Quatre vingt dix (90) jours calendaires.

**11. Cautionnement Provisoire**

N/D

**12. Recevabilité des Offres**

N/D

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de KENTZOU, au Gymnase du Lycée Technique de KANO à Bertoua, le 27/12/2021 à 15 heures précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation**

N/D

**15. Attribution**

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de KENZOU proposera comme adjudicataire provisoire à l'autorité contractante, le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau récapitulatif des cotations, et ayant satisfaits aux conditions minimales de qualifications imposées.

**16. Durée Validité des Offres**

L'offre qui devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission, restera valable pendant une période de 90 (Quatre Vingt Dix) jours calendaires.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de KENTZOU ou à la Cellule Régionale du Programme Nationale de Développement Participatif (PNDP) à Bertoua.

*KENTZOU le 20 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

**BARKA DONATIEN**

**OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ**

**COMMUNIQUE N°13/AONO/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ONCC/CIPM/2021 DU 24 NOVEMBRE 2021 RELATIF AUX FOURNITURES DIVERSES POUR LA PROMO CAN A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Les soumissionnaires ci-après sont retenus pour les fournitures, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert cité ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC : Exercice 2022.

LOTS	Soumissionnaire	Délai de livraison	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
<u>Lot 1</u> : Fourniture des équipements	ETS MAKOM MA MBAKI	07 jours	38 091 668	7 332 646	45 424 314
<u>Lot 2</u> : Petites fournitures et produits de dégustation	ETS KOUM ET FILS	10 Jours	37 312 470	7 182 650	44 495 120
<u>Lot 3</u> : Fourniture de supports promotionnels	ETS TEL	10 Jours	46 045 672	8 863 792	54 909 464

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9<sup>e</sup> étage, porte 9/5, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation du projet de Lettre-commande.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC, 9<sup>e</sup> étage, porte 9/4.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 23 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NDOPING Michael**

## COMMUNE DE OULI

**AVIS DE CONSULTATION N°006/AC/C.OLI/CIPM/2021 DU 20 DEC 2021 , POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS CHACUN EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE OULI ; DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)  
**IMPUTATION**  
PNDP [IDA18]

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de réalisation de trois (03) forages positifs chacun équipé d'une pompe a motricité humaine dans certaines localités de la Commune de Ouli, le Maire de la Commune de OULI, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de OULI, le présent avis de consultation.

### 2. Consistance des prestations

LOT Unique

Réalisation d'un forage positif à l'école maternelle de Tocktoyo  
Réalisation d'un forage positif au village Jéricho  
Réalisation d'un forage positif Au quartier camp des réfugiés deOuli

### 3. Cout Prévisionnel

N/D

### 4. Allotissement

LOT Unique

Réalisation d'un forage positif à l'école maternelle de Tocktoyo  
Réalisation d'un forage positif au village Jéricho  
Réalisation d'un forage positif Au quartier camp des réfugiés deOuli

### 5. Participation et origine

La participation au présent Avis de consultation est ouverte à égalité de conditions aux petites et moyennes entreprises de droit camerounais ci-après :

1 Ets PASSO BUSINESS EX CHANGER Yaoundé B.P: 2406 694 01 90 69 / 677 59 80 48  
2 Ets PREMIEREENTREPRISENDOP B.P : 37677 617 561  
3LES 3D SARL YAOUNDE B.P : 5494697 669 570

### 6. Financement

PNDP [IDA18]

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement à la Mairie de OULI dès publication du présent Avis de Consultation, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement à la Mairie de OULI dès publication du présent Avis de Consultation, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30.

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devront parvenir au Gymnase du Lycée Technique de KANO à Bertoua, et réceptionné par le chef de Service de la Passation des Marchés, le 27/12/2021 à 14 heures au plus tard et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION N°006/AC/C.OLI/CIPM/2021 DU 20 DEC 2021 , POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS CHACUN EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE OULI ; DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

Financement : PNDP (IDA18), Exercice 2021

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de OULI ".

**10. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de Quatre vingt dix (90) jours calendaires.

**11. Cautionnement Provisoire**

N/D

**12. Recevabilité des Offres**

N/D

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de OULI, au Gymnase du Lycée Technique de KANO à Bertoua, le 27/12/2021 à 15 heures précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Critères d'évaluation**

N/D

**15. Attribution**

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de SALAPOUMBE proposera comme adjudicataire provisoire à l'autorité contractante, le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau récapitulatif des cotations, et ayant satisfaits aux conditions minimales de qualifications imposées.

**16. Durée Validité des Offres**

L'offre qui devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission, restera valable pendant une période de 90 (Quatre Vingt Dix) jours calendaires.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de SALAPOUMBE ou à la Cellule Régionale du Programme Nationale de Développement Participatif (PNDP) à Bertoua.

OULI le 20 Décembre 2021

Le MAIRE

**ABAH LEVY**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

ou

Prénom : .....

Point Focal

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**